

**Commune**  
**de**  
**Haut-Intyamou**



**Convocation en**  
**assemblée communale extraordinaire**

**et**

**bulletin d'informations**

**mars 2023**

# CONSEIL COMMUNAL

## répartition des dicastères

### **Boris Fringeli, Syndic**

Dicastères: Administration générale, finances, transports publics, PNR commission de la mobilité-énergie

☎ 079 291 38 80, e-mail : [b.fringeli@haut-intyamon.ch](mailto:b.fringeli@haut-intyamon.ch)

### **Cédric Privet, Vice-Syndic**

Dicastères: Police des constructions, éclairages publics, aménagement du territoire (PAL), société d'intérêt villageois Lessoc, RPS Remaniement parcellaire simplifié Lessoc

☎ 076 392 45 97, e-mail : [c.privet@haut-intyamon.ch](mailto:c.privet@haut-intyamon.ch)

### **Bruno Ferreira, Conseiller communal**

Dicastères: Routes, édilité, bâtiments communaux, police du commerce, sport, association "Sport en Gruyère", halle polyvalente, places de jeux, cimetières, chiens, déchetterie

☎ 079 536 42 34, e-mail : [b.ferreira@haut-intyamon.ch](mailto:b.ferreira@haut-intyamon.ch)

### **Nicolas Haymoz, Conseiller communal**

Dicastères: Eau potable, eaux usées, endiguements, agriculture, alpages, PNR Parc Naturel Régional Gruyère-Pays-d'Enhaut, SDI Société de développement de l'Intyamon, tourisme

☎ 076 720 72 75, e-mail : [n.haymoz@haut-intyamon.ch](mailto:n.haymoz@haut-intyamon.ch)

### **Hugo Rey, Conseiller communal**

Dicastères: Service du feu, armée, stands, protection civile, ORCOC Organe communal de conduite, forêts, chauffage à distance Neirivue, syndicats, intersociété Montbovon, SIV Société d'intérêt villageois Montbovon

☎ 079 560 89 04, e-mail : [h.rey@haut-intyamon.ch](mailto:h.rey@haut-intyamon.ch)

### **Christine Sauterel, Conseillère communale**

Dicastères: Ecoles, bâtiments scolaires, bibliothèque, culture, SIV Société d'intérêt villageois Neirivue

☎ 079 767 08 40, e-mail : [c.sauterel@haut-intyamon.ch](mailto:c.sauterel@haut-intyamon.ch)

### **Corine Sigrist, Conseillère communale**

Dicastères: Affaires sociales, service intercommunal de curatelle, santé, AVS, homes, structures d'accueil de la petite enfance, SIV Société d'intérêt villageois Albeuve-Les Sciernes, commission Seniors

☎ 078 729 70 92, e-mail : [c.sigrist@haut-intyamon.ch](mailto:c.sigrist@haut-intyamon.ch)

# ASSEMBLEE COMMUNALE EXTRAORDINAIRE

## Convocation

Les citoyennes et citoyens actifs de la commune de Haut-Intyamon sont convoqués en assemblée communale

**le mercredi 8 mars 2023 à 20h15,  
à la salle communale à Albeuve.**

### Tractanda :

#### **1. Approbation du procès-verbal de l'assemblée du 30 novembre 2022**

Le procès-verbal ne sera pas lu, il est à disposition auprès de l'administration communale durant les heures d'ouverture, dix jours avant l'assemblée ou sur le site communal, [www.haut-intyamon.ch](http://www.haut-intyamon.ch)

#### **2. Présentation du projet d'extension pour la nouvelle école à Neirivue**

#### **3. Acceptation du projet d'extension pour la nouvelle école à Neirivue**

#### **4. Divers**

Le Conseil communal

Tous les documents relatifs aux objets à traiter durant l'assemblée peuvent être consultés auprès de l'administration communale durant les heures d'ouverture.

Les personnes non motorisées souhaitant participer à l'assemblée peuvent s'annoncer auprès de l'administration communale.

Chères concitoyennes,  
Chers concitoyens,

Nous vous l'annonçons l'automne dernier : notre nouvelle école, avec les 8 salles de classe et l'accueil extra-scolaire planifiés pour fin 2024, a toutes les chances de s'avérer trop petite au jour de son inauguration. Quelles en sont les raisons ?

1. Depuis la fusion au 01.01.2002, la population de notre commune a augmenté annuellement de quelques dizaines d'habitants tout au plus ; or, malgré notre PAL (plan d'aménagement local) bloqué, elle est passée de 1589 âmes au moment du vote du crédit de construction à 1680 au 1<sup>er</sup> mars 2023.
2. Le comptage du nombre d'élèves change considérablement la donne : les enfants qui ont besoin de mesures d'aide renforcées (MAR) comptent chacun pour 3 unités, ce qui nous a contraints à ouvrir une 10<sup>e</sup> classe en août 2022.
3. Le nombre de places en accueil extra-scolaire (AES) est calculé d'après le nombre d'élèves, avec un prorata de 15% ; si le nombre d'élèves augmente, le local AES risque rapidement de s'avérer trop petit. Or, nous sommes tenus de respecter les normes à la lettre.
4. Depuis août 2022, il n'y a plus qu'un cercle scolaire en Intyamou ; toutefois, logiquement, chaque commune fournit le nombre de classes qui couvre ses propres besoins. La commune de Bas-Intyamou vient d'ailleurs de voter le crédit de construction pour l'agrandissement de l'école d'Estavannens (4 salles de classe supplémentaires).

Forts de ce constat, nous avons mandaté nos architectes pour qu'ils nous chiffreront l'extension prévue dans le concours. Ils ont travaillé d'arrache-pied pour nous livrer un budget détaillé et basé sur un appel d'offres. Montant total de l'opération : 3,1 mio CHF. Evidemment, cette somme n'est pas négligeable, mais elle s'avère bien moindre par rapport au coût d'un agrandissement en cours d'exploitation, qui dépasserait les 5 mio CHF, sans compter les complications d'un chantier sur un site scolaire en fonction.

Si votre conseil communal est unanime sur la nécessité de réaliser cet agrandissement dès maintenant, nous nous sommes sérieusement inquiétés de son impact financier. En effet, nous avons les reins assez solides pour financer la nouvelle école en mettant en vente les bâtiments scolaires actuels. Par contre, sans apport pécuniaire complémentaire, les 3,1 mio CHF en sus seraient risqués.

C'est pourquoi nous avons mandaté une gérance immobilière largement reconnue pour la mise en vente de l'immeuble « Les Mélèzes », à Montbovon, en même temps que nous prenons notre bâton de pèlerin pour aller frapper à la porte des fondations affiliées à la ZEWO afin d'obtenir des aides supplémentaires. Bien entendu, chaque mise en vente d'un bâtiment fera l'objet d'un vote par l'assemblée communale dès réception d'offres concrètes.

Finalement, l'augmentation de la population, si elle demande des adaptations parfois complexes, s'avère être une excellente nouvelle pour la commune de Haut-Intyamon. Gageons qu'en proposant un complexe scolaire et un AES flambant neufs, notre commune gagnera encore en attractivité.

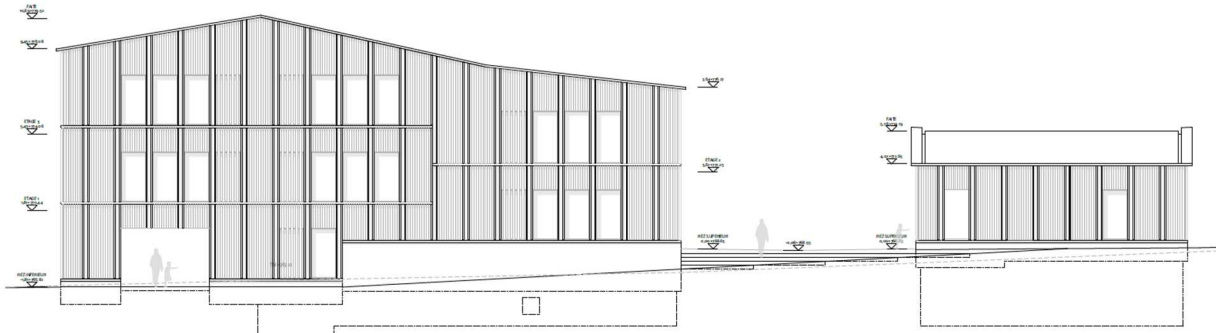
Pour nos enfants et les générations à venir, vos autorités souhaitent vivement que l'agrandissement de l'école de Neirivue soit fortement soutenu par l'assemblée communale extraordinaire du 8 mars prochain, et nous vous en savons gré.

Pour le conseil communal de Haut-Intyamon : Boris Fringeli, syndic

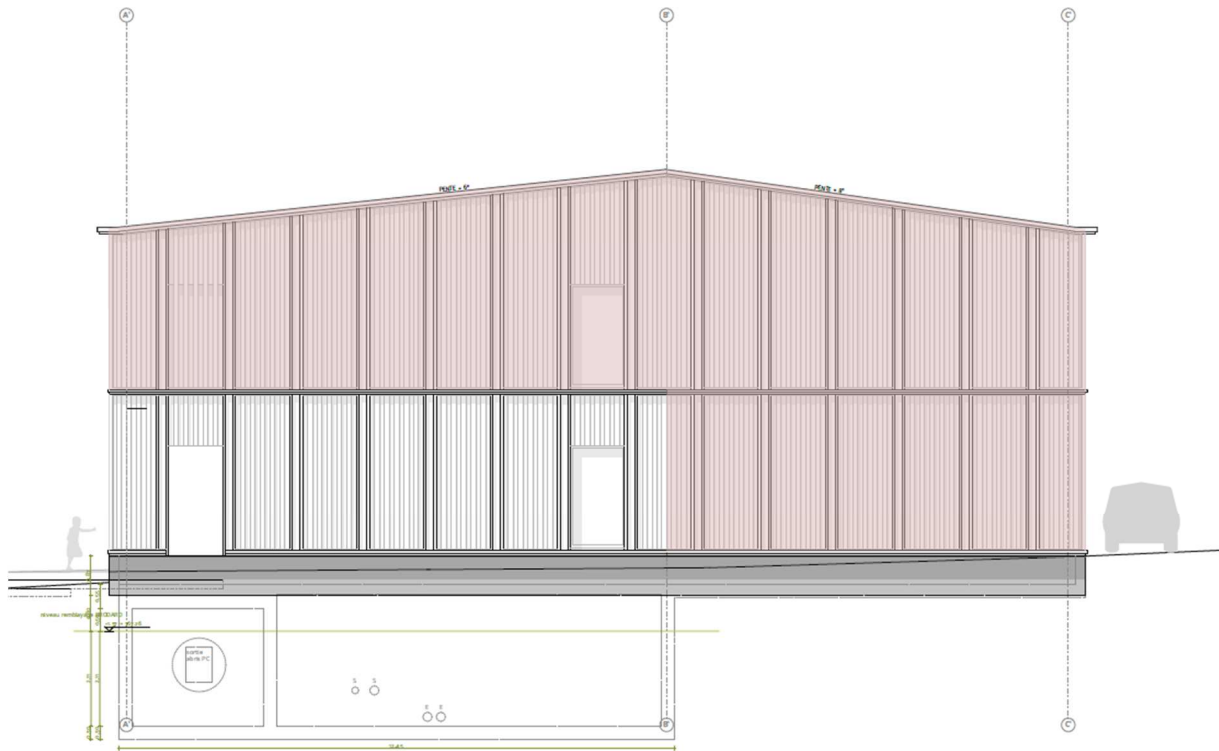


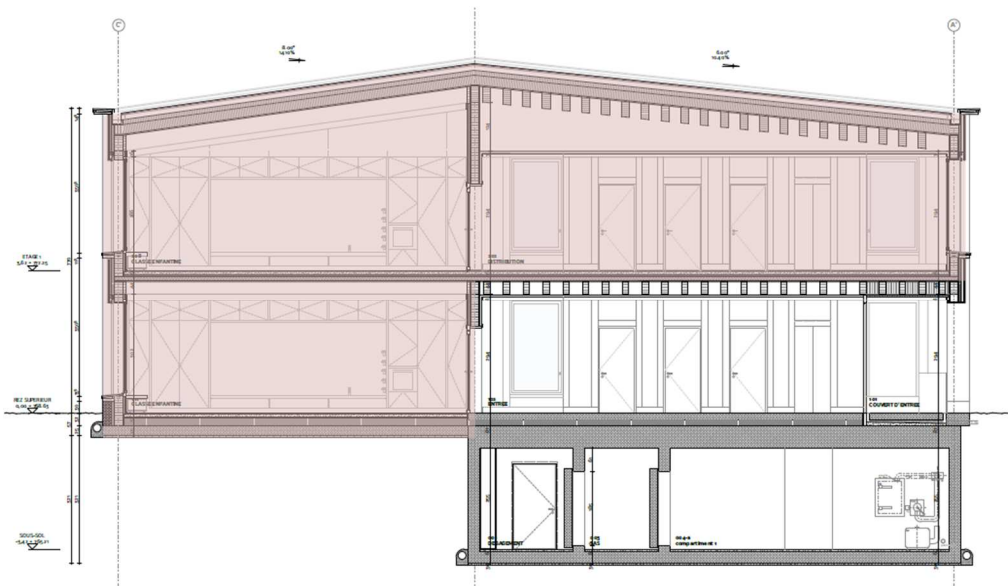
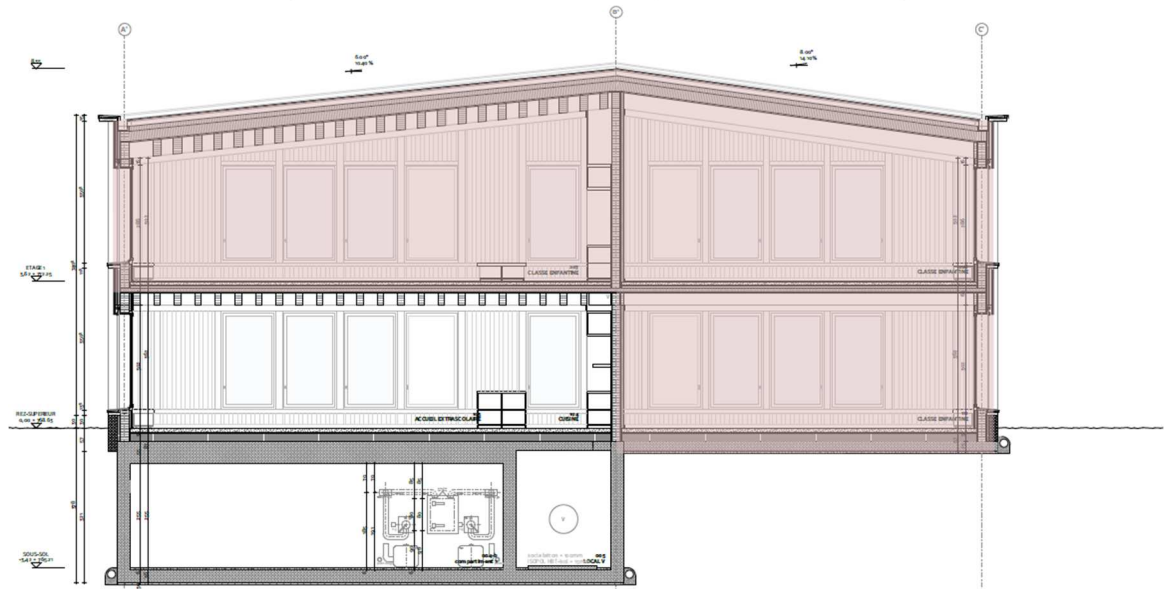
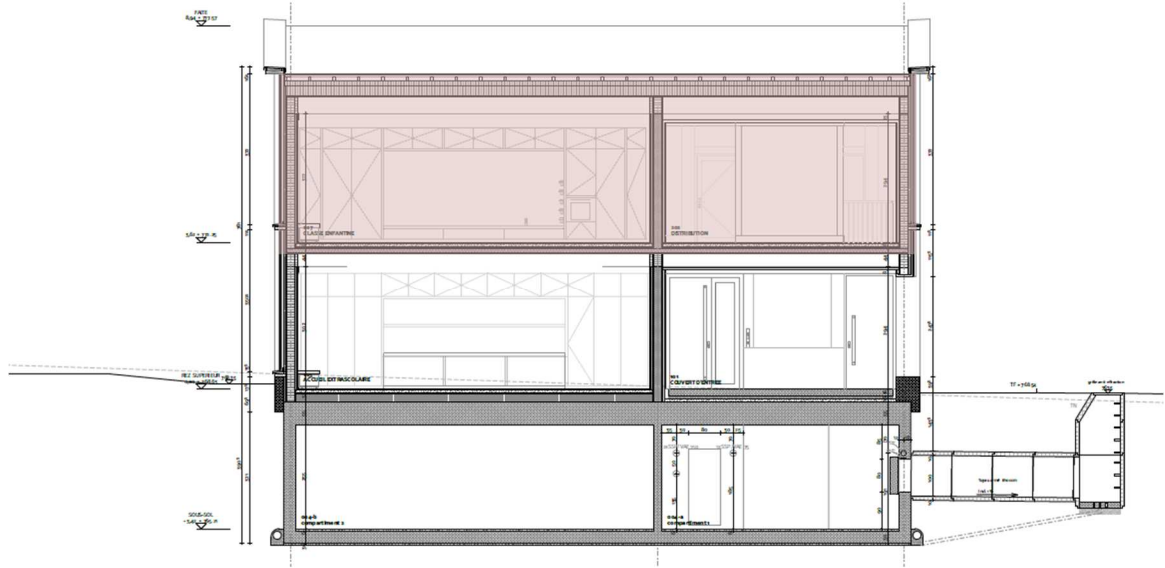
*Photo montage avec réalisation de l'extension sur le bâtiment de l'accueil extra-scolaire.*

Projet initial – vue du bâtiment principal (à gauche) et du bâtiment secondaire (à droite)



Extension prévue sur le bâtiment secondaire (extension et surélévation)







# ADMINISTRATION COMMUNALE

- Rue du Moléson 19, 1669 Albeuve  
Téléphone 026 928 40 40  
Site internet [www.haut-intyamon.ch](http://www.haut-intyamon.ch)  
e-mail [commune@haut-intyamon.ch](mailto:commune@haut-intyamon.ch)
  - Horaire d'ouverture  
  
Lundi 14.00 h. à 16.30 h.  
Mardi 09.00 h. à 11.00 h. et 17.30 h. à 18.30 h.  
Jeudi 09.00 h. à 11.00 h.  
Vendredi 09.00 h. à 11.00 h.
  - Service de piquet CAD chauffage à distance, eau, édilité, neige :  
téléphone 079 282 22 52
-